

Le rôle du CJE

- Envers les employé(e)s
- Offrir un accompagnement personnalisé et structuré pour faciliter l'adaptation
 - Aider pour développer l'autonomie professionnelle
 - Soutenir, encourager et motiver

- Envers les employeurs
- Agir comme collaborateur vers un objectif commun
 - Faciliter la communication

Notre cadre d'accompagnement

Un facteur clé du succès de notre service est l'accompagnement direct en milieu de travail. Nous pouvons également intervenir dans le milieu de vie de votre employé(e), ou dans les locaux du CJE. Par ailleurs, nous encourageons votre collaboration tout au long de la démarche.

Service ✨
GRATUIT!

Le saviez-vous ?

Le roulement de personnel peut représenter un coût allant de
30 % à 200 %
du salaire annuel d'un(e) employé(e).

Grâce à son service de maintien en emploi, le **CJE de Nicolet-Bécancour** offre un accompagnement adapté pour prévenir les départs ou les congédiements d'une personne en emploi.



Contactez-nous!

cjenicbec.org

819 293-2592

cje@cjenicbec.org

Avec la participation financière de :

Québec

Votre entreprise pourrait bénéficier d'un soutien financier, en fonction de certains critères d'admissibilité.

Synergie

Service de
maintien en emploi

Développer le plein potentiel au travail

Favoriser la rétention

Offrir un soutien face aux défis

Prévenir la rupture du lien d'emploi



Démarche d'accompagnement



1

PRISE DE CONTACT

Semaine 1

- Rencontre avec l'employé(e)
- Appel à l'employeur
- Planification d'une première rencontre

2

RENCONTRE DE DÉPART

Semaine 2

- Clarification des rôles
- Évaluation des besoins
- Élaboration du plan d'action

3

PHASE ACTIVE DE TRAVAIL

Semaines 3 à 5

- Mise en place du plan d'action

4

RENCONTRE DE MI-PARCOURS

Semaine 6

- Évaluation du chemin parcouru
- État de situation
- Ajustement au plan d'action

5

PHASE ACTIVE DE TRAVAIL

Semaines 7 à 11

- Poursuite du plan d'action

6

BILAN DE PARCOURS

Semaine 12

- Évaluation de l'atteinte des objectifs
- Évaluation du service de maintien en emploi

Des activités thématiques : un plus pour le développement de vos employé(e)s !

Sur le plan individuel

- Gestion des émotions et du stress
- Soutien psychosocial et développement de la résilience
- Adaptation au changement
- Renforcement de la confiance en soi et de la motivation
- Conciliation travail-famille et gestion du budget

Sur le plan professionnel

- Compréhension des attentes et des attitudes professionnelles
- Développement des compétences relationnelles et du travail d'équipe
- Résolution de conflits et communication efficace
- Promotion de la diversité générationnelle et interculturelle
- Développement de l'autonomie professionnelle

**Entre 6 et 8 rencontres
sur une période de
12 semaines**

Ateliers en entreprise

Nous proposons à votre personnel des ateliers de **30 minutes** sur divers thèmes :

- Mieux-être au travail
- Gestion du stress
- Communication interpersonnelle

Ces séances d'initiation offrent des outils pratiques pour améliorer l'ambiance de travail et renforcer la synergie d'équipe.